

Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Les travaux menés par la section de l'environnement s'inscrivent dans une démarche relativement récente de rattrapage de l'attention portée aux inégalités environnementales par rapport aux inégalités sociales et surtout de mise en relation de ces différentes formes d'inégalités. Ce travail nous paraît extrêmement important, et nous souhaitons saluer ici l'initiative qui avait été portée par Patrick Minder et qui a été portée avec détermination par Pierrette Crosemarie et les membres de la section de l'environnement.

L'avis montre bien que le concept d'inégalité environnementale est un concept encore non stabilisé, aussi, nous soutenons fortement les préconisations relatives au soutien et à la pérennisation des programmes de recherche.

L'avis met par ailleurs en évidence les inégalités de participation aux politiques publiques comme étant partie intégrante des inégalités sociales et environnementales. Cette approche nous semble très intéressante, et trouve pour notre groupe une résonance forte car les jeunes sont encore trop souvent éloignés des sphères de participation, de représentation ou de décision. L'importance d'impliquer la société est soulignée par l'avis qui met notamment en avant le rôle de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), ce que nous appuyons évidemment, ainsi que les propositions de maintien de nature en ville.

Les débats en section ont été vifs et nombreux quant à l'impact des politiques environnementales. Il en résulte une présentation qui nous semble un peu frileuse sur les enjeux de fiscalité environnementale, notre groupe le regrette, notamment au regard des débats maintes fois tenus dans cette assemblée et du retard de la France en la matière. La conciliation des politiques sociales et environnementales n'est pas chose aisée ; elle nécessite de notre part un travail d'anticipation et de réflexion très important. Cependant, l'imbrication évidente des enjeux ne nous laisse pas le choix. Nous l'avons vu lors de nos travaux, les dégradations de l'environnement exacerbent les tensions sociales, et une société inégale et moins résiliente face à la crise environnementale.

Enfin, l'avis a fait le choix de se concentrer sur la dimension nationale. Impossible cependant de ne pas déplacer notre réflexion à l'échelle mondiale (ce qui avait été amorcé dans le rapport). Ainsi que l'a fort bien souligné Eloi Laurent, l'éradication de la pauvreté au niveau mondial est un objectif écologique à condition qu'elle ne soit pas considérée comme un simple rattrapage sur le mode de l'hyperconsommation de nos sociétés. Il est ainsi urgent de réinventer notre modèle de

développement pour qu'il soit soutenable écologiquement et de redéfinir la richesse et ses indicateurs.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté en faveur de l'avis.